



RECU LE

17 NOV. 2025

CDC THB



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
TERRES DU HAUT BERRY**

Président

31 Bis Route de Rians

BP 70021

18220 LES AIX D'ANGILLON

HABITAT URBANISME DURABLE

Référence : AP/2025.27411

Affaire suivie par Aline PAGNOT

Tél : 02 48 57 80 00

aline.pagnot@agglo-bourgesplus.fr



Bourges, le

12 NOV. 2025

Objet : Prescription du projet de modification de droit commun n° 1 du PLUi
Ref : n° 2025 / 983

Monsieur le Président,

Par courrier du 16 octobre 2025, vous nous avez notifié le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Des Terres du Haut Berry.

En vertu de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme et après lecture des documents, je vous confirme que ce projet n'appelle pas d'observations particulières de l'agglomération Bourges Plus.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour la Présidente et par délégation,

Denis POYET
Vice-Président

Siège de BOURGES PLUS

23-31 boulevard Foch • CS 20321 • 18023 BOURGES Cedex

Tél. 02 48 48 58 58 • Fax 02 48 48 58 60

E-mail : info@agglo-bourgesplus.fr

Service Clientèle Eau / Assainissement / Déchets

4 boulevard de l'Avenir • CS 40234 • 18022 BOURGES Cedex

N° gratuit 0 800 897 730 • 24h/24 pour les urgences

E-mail : service.clientele@agglo-bourgesplus.fr